

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE
2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_128

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHATOU ET LE COLLEGE PAUL BERT DE CHATOU PORTANT SUR LES ACTIONS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE ORGANISEES EN PARTENARIAT

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Arménio SANTOS, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Eric DUMOULIN à Michèle GRELLIER, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Pascal PONTY, Laurence BOUDER à Virginie MINART-GIVERNE, Levon MINASSIAN à Inès de MARCILLAC, Jean-Manuel PARANHOS à Paul MARSAL, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à François SCHMITT, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurence GNEMMI

Les 28 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Dans le cadre de ses missions pédagogiques en direction du public scolaire, la médiathèque Guillaume Apollinaire organise différentes animations en partenariat avec

des classes du Collège Paul Bert :

- 6ème : animation « Contes » et animation « L'auteur en personne » comprenant une rencontre entre les collégiens et un écrivain.
- 4ème et 3ème : « Littérature de l'imaginaire ». Les bibliothécaires interviennent dans les classes pour des lectures de textes fantastiques ou de science fiction.

Par ailleurs, les bibliothécaires organisent plusieurs fois dans l'année un dépôt de livres au sein du Centre de Documentation et d'Information du collège.

Ces animations et leur mise en place sont détaillées au sein d'une nouvelle convention entre la Ville de Chatou et le Collège Paul Bert, convention qui permet de cadrer juridiquement les relations entre les partenaires (assurance, responsabilités, paiements...).

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} octobre 2025 se terminera le 30 juin 2026.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Culture- Tourisme-Evenementiel-Développement Economique et Commercial, en date du 10 septembre 2025,

Considérant la volonté de la Ville de promouvoir les actions culturelles en direction des jeunes,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la nouvelle convention entre la Ville de Chatou et le collège Paul Bert portant sur les actions organisées en partenariat autour du livre et de la lecture,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention.


A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Inès de MARCILLAC, Véronique CHANTEGRELET

Publiée le :

Publiée le 26/09/2025

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le 
ID : 078-217801463-20250919-DEL_2025_128-DE